Me LAURENT ISIMA 3^{ème} année Mardi 18 mars 2003

Examen DROIT deux heures

SUJET

1ère partie : Protection du logiciel

(1) 1. Un logiciel libre peut-il être protégé par le droit d'auteur et dans quelle condition s'exerce	i
cette protection? (4) LL margine in the margine of the margine is the margine of the margine of the margine is the margine of	(2)
(5) 2. Quels logiciels sont concernés par le dépôt légal? son égal, el proposition de la	(2)
- Order & Regard Belgs - French 188 are religion to figure to figure to beginning the continue of transaction	(1)
(124. Quels sont les trois délits de fraude informatique ? Montre le délieux	(2)
the time of the same of the sa	
<u> 2ème partie : Protection du matériel</u>	
5. Définition du brevet	(1)
6. Les conditions de la brevetablilité	(2)
7. Intérêt de l'enveloppe Soleau	(1)
8. Obligations du propriétaire du brevet	(2)

./...

3ème partie : Les contrats informatiques

10. Différence entre garantie légale, garantie contractuelle et maintenance.

(3)

11. Les obligations du fournisseur de maintenance

(2)

4ème partie : Les logiciels libres

12. Quelle est la différence entre une licence copyleftée et une licence non copyleftée ?

(2)

3